

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 12 mars 2022 à TAULÉ

Présents : BODIN Sophie, BREST Guinal, BROSSARD Claude, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DREYER Dominique, DREYER Françoise, DUCOS Éric, ÉVENO Jonathan, ÉVENO Patrick, GUENET Alain, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : BEAUCREUX Joël, BROSSARD Claude, DESMORTIER François, KERDONCUFF Michel.

Invités excusés : MILON Kévin, RENAUX Kenny

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT présente les excuses de Joël, François, Michel et Claude.

En mémoire de la récente disparition de Paulette CRENN, dirigeante du CD 29 pendant de longues années, plus principalement spécialisée dans l'arbitrage, Le Président demande aux Membres d'observer une minute de silence.

Il souhaite la bienvenue à Dominique et Françoise DREYER qui participent pour la première fois au Conseil de Ligue suite à leur élection.

Il évoque rapidement le lourd climat international qui dépasse le cadre du sport et qui ne correspond pas aux valeurs du sport qui sont là pour favoriser les rapprochements plutôt que les divisions et les guerres.

Il revient rapidement sur les championnats de France individuels à CESSON pour lequel il félicite le club de Cesson d'avoir répondu aux attentes de la Fédération et d'avoir mené à bien cette enrichissante expérience. Il demandera à la Fédération d'avoir connaissance du bilan financier de l'épreuve.

Le Président a également fait ventiler le compte-rendu de la dernière réunion du Bureau Exécutif du 27 janvier 2022 concernant sur le fonctionnement de la Ligue et reste à la disposition des membres pour d'éventuelles précisions.

Ludovic LORRE conteste un alinéa du point 2 du CR du Bureau Exécutif qui indiquait que le CD 22 n'avait pas organisé le 3^{ème} tour du CF départemental pour des raisons financières. Il précise que si ce tour n'a pas été organisé, c'est avant tout pour des raisons sanitaires en concertation avec les clubs organisateurs.

Renan THÉPAUT et Sophie BODIN ont participé hier à une réunion sur la présentation de la réforme de la gestion de la performance sportive et le haut-niveau organisée par le CROS avec la participation du responsable de la haute performance Patrice FOUREL qui travaille maintenant pour le Conseil Régional.

L'AG du CROS Bretagne se tiendra le 19 mars lors de l'ouverture de la foire de Rennes et le tennis de table sera représenté par Sophie BODIN qui est membre du CROS ainsi que Claude BROSSARD. Renan THÉPAUT sera pour sa part à TAULÉ au 4^{ème} tour du Critérium Fédéral de N2 seniors.

Frédéric LEBRETON, absent excusé, fait le point sur les derniers championnats de France des régions à l'aide d'un PowerPoint :

- La Ligue ressent le resserrement des régions qui passent de 22 à 13.
- La Ligue a moins de jeunes en U9 et U11 en licences traditionnelles
- La Ligue n'a pas pu engager d'équipes féminines en benjamines
- La compétition a été placée en dehors des vacances scolaires pour la Zone Bretagne avec des difficultés pour avoir tous les joueurs et joueuses présélectionné(e)s.
- Des cas COVID sont également apparu en dernière minute

Renan THÉPAUT félicite l'équipe des minimes filles qui a terminé sur le podium et conclut par les efforts à entreprendre pour la Ligue de Bretagne dans la détection, les féminines et le perfectionnement des meilleurs joueurs vue les résultats.

- U13 Garçons : 12^{ème}
- U13 Filles : 4^{ème}
- U11 Garçons : 11^{ème}
- U11 Filles : Pas d'équipes

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 24 septembre 2021

Le PV du 24 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

3) Situation des effectifs et du personnel

Vous avez tous eu réception de la situation des effectifs. Notre souhait serait de pouvoir dépasser les 10 000 licenciés.

Comme décidé, la Ligue a embauché Frédéric LEBRETON un peu plus tôt que prévu avec l'accord de Vern su Seiche. Le club a retrouvé une remplaçante avec l'aide de la Ligue, Aurore ALLEGRET, qui est très satisfaite d'avoir rejoint la Bretagne. Elle est également volontaire pour aider la Ligue dans ses actions vers les féminines, l'handisport et le sport adapté.

Depuis la dernière fois, la Ligue et plus principalement le CD35 ont été très affectés par la disparition brutale d'Anthony BRETON qui était technicien salarié au CPB Rennes.

Nous avons actuellement un stagiaire en Master 2 pour deux mois Clément THÉPOT qui a pour mission d'établir un état des lieux en Bretagne sur le Sport Santé.

Nous avons eu aussi Stéphanie HOUAREAU en 2^{ème} année STAPS qui a passé quinze jours à la Ligue

Sur la situation administrative, la Ligue a signé une convention avec le CD 35 pour mettre à disposition quatre demi-journées par semaine Isabelle. Le travail administratif a évolué avec les clubs qui sont de plus en plus sollicités avec l'informatique. On constate que la voilure a été réduite.

Nadine va bientôt partir en retraite et il va falloir réfléchir à savoir ce que l'on envisage de faire pour la Ligue de Bretagne.

Proposition de rencontrer les Présidents de Comité pour travailler sur plusieurs pistes car le travail administratif a évolué ces dix voir quinze dernières années. Faut-il continuer à réduire la voilure ? Peut-on mutualiser ? Maintenant, nous aurons toujours besoin d'une personne compétente en comptabilité et présente suffisamment d'autonomie dans le fonctionnement administratif.

4) Les projets fédéraux

Le Ping en extérieur :

La Fédération s'est inscrite dans un plan global du sport à l'extérieur lancé par l'ANS.de 200 millions d'Euros. Les atouts du tennis de table :

- Il existe de nouvelles attentes sociales
- Il existe une nouvelle façon de consommer le sport

- Le TT est un sport populaire
- Beaucoup de pratiquants ponctuels pratiquent le sport chez eux ou à l'extérieur
- C'est une opportunité de bénéficier d'équipements sportifs de proximité
- Les QPV et les ZRR sont à privilégier
- Cela doit permettre de conquérir un autre public
- C'est une pratique facile à mettre en place

Le Projet Fédéral :

- Construction de plusieurs sites 2, 4 ou 8 tables (pas de tables isolées)
- Les objectifs consistent à amener un groupe de pratiquant
- Prévoir des animations dans une multifonctionnalité (Club, CD, Ligue)
- Prévoir un encadrant
- Application numérique envisagée avec inscription à l'aide d'un QR code lié au site fédéral
- Projet d'implantation de 1 000 tables sur 350 sites.

Deux pistes de financement :

- Voie régionale : 81 millions (CRS et DRAGES 80% + collectivités 20%) 10 à 15 sites de huit tables (1 dans chaque région de préférence.
- Voie Fédérale 500 000 € (ANS 80% + Fédération 20%) un site de 8 tables par an

La commission fédérale équipement va être relancée

Qualiopi :

- La Fédération est revenue en arrière concernant l'uniformisation des formations 1^{er} niveau (celles qui n'ouvrent pas à rémunération).
- Pour les CQP, il faudra appliquer les mêmes tarifs au niveau national
- Il ne faudra plus les intituler formation mais stages
- Les frais de gestion sont abandonnés
- Il sera toutefois recommandé de mettre les inscriptions sur DANDRÉO

Une école/une table :

Nous avons rencontré l'USEP le 7 janvier pour un premier contact.

USEP : deux écoles (10 tables)

- Plabennec
- Bain sur Oust

UGSEL : (20 tables)

- Plomeur
- Mongermont
- Plouray
- Erdeven
- Cleguer
- Quiberon

Nous avons eu une deuxième réunion le 11 mars 2022.

Notre rôle sera de favoriser les rencontres entre les clubs et les écoles primaires dans les communes ou les communautés des Communes. Nous allons travailler sur ces secteurs.

L'USEP va rédiger un kit de rentrée en identifiant les clubs susceptibles d'accueillir les élèves de primaire.

La Ligue va également adresser :

- un courrier conjoint aux écoles USEP pour celles qui n'ont pas été retenues
- Un courrier aux écoles non USEP pour celles qui ont postulé sans être retenues

Ping tour terre de jeu :

- Début mars 2022 : **invitation** des villes par le COJO au **Webinaire de présentation du Ping Tour TDJ**
- Mi mars 2022 : organisation du Webinaire par le COJO
- Fin mars 2022 : organisation d'un **Webinaire par la FFTT à l'intention des ligues et comités**
- Fin mars 2022 : les **villes labellisées postulent** auprès du COJO
- Entre le 10 et 15 avril 2022 : **Choix des villes** par la FFTT et COJO
- Entre le 20 avril et le 30 mai 2022 : **Organisation** de la tournée avec les structures fédérales (clubs, comités et ligues)
- Entre le 30 mai et 10 septembre 2022 : **Tournée** de la Caravane Ping Tour Terre de Jeux

Si un de vos club, comité ou la ligue souhaite organiser un Ping Tour dans une commune non labellisée Terre de Jeux, il est possible de le faire bien entendu. Mais c'est bien la commune qui doit candidater auprès du COJO, via un questionnaire qui sera en ligne après l'organisation du webinaire (voir plus haut).

5) Tarifications

Proposition des tarifications pour 2022/2023 :

- Il n'y a pas eu d'augmentation depuis 2019
- Augmentation du Coût de la vie 2,90 %
- La Fédération n'a pas augmenté pour 2022/2023
- La proposition d'augmentation ne concerne que les parts Ligue concernant les licences.

Vote sur la proposition :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 18

Patrick PASCO demande la suppression de la phrase qui figure sur la circulaire administrative précisant que la tarification des licences promotionnelles est non modifiable du fait que la Ligue et les Comités appliquent une part plus importante depuis de très nombreuses années.

Renan THÉPAUT fera remonter la demande au Conseil Fédéral

Patrick PASCO demande si la Ligue envisage de revaloriser le taux kilométrique ? Renan THÉPAUT précise que la question sera étudiée lors du prochain Conseil de Ligue.

6) Campagne ANS PSF

La Campagne ANS PSF 2022 va démarrer :

Renan THÉPAUT a transmis plusieurs documents :

- Conseil Fédéral du 05 février 2022(validation des documents)
- Réunion fédérale avec les référents et responsables régionaux le 10 février 2022
- Réunion de la Commission Régionale ANS PSF.

Michel KERDONCUFF a souhaité ne pas poursuivre dans la Commission Régionale et le Président propose Claude BROSSARD pour le remplacer.

Renan THÉPAUT a dû anticiper et demande donc au Conseil de Ligue de valider cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité

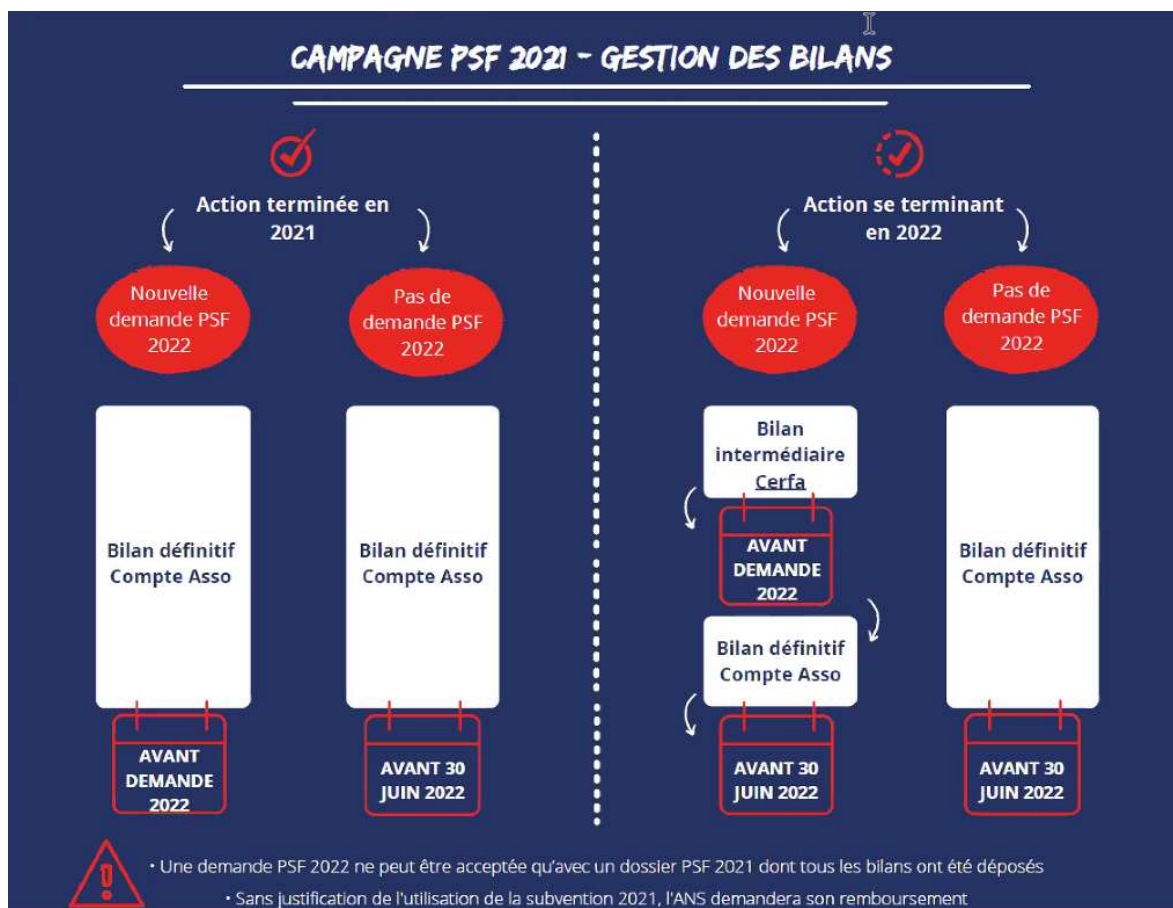
- Nous avons travaillé sur les critères de recevabilité des dossiers et sur une harmonisation de leur évaluation.
- Nous avons programmé une réunion d'information le mercredi 16 mars 2022 en Visioconférence auprès des clubs pour leur faire part des changements ainsi que du calendrier.



Tout d'abord, les bilans des actions seront un passage obligé avant de rédiger une nouvelle demande et si ce n'est pas le cas, à déposer pour le 30 juin 2022.

Modalités pour l'étude des bilans 2021

Rappel du calendrier



Les principaux changements

- L'ANS se consacre au développement, pas au Haut-Niveau, ni à l'emploi, ni aux équipements.
- Maintien de 50% de la part club.
- Augmenter de 25% les actions de féminisation. La ligue aura une somme consacrée à cette action.
- Limiter à 10% les actions sur accession HN (détection – Pôles).
- Diminution du nombre d'actions avec des actions obligatoires.

7) PST -Projet de convention avec la Fédération

Bilan transmis par Kenny RENAUX :

Nous avons fait le choix cette saison de poursuivre notre projet sportif territorial avec l'ensemble des présidents de ligue et des comités départementaux.

La dernière campagne ANS nous avait montré des divergences et la mise en œuvre des actions décidées communément reste hétérogène sur le territoire.

Il nous semblait ainsi important de faire un point avec l'ensemble des présidents sur ce PST.

Kenny est chef d'orchestre de ces réunions, ce qui permet aux différents présidents d'avoir un niveau d'information identique avant et pendant les réunions.

Un cadre permet de préciser les postures de tous les participants

«Le préalable à la prise de parole est l'écoute et l'écoute active. Tout le monde peut s'exprimer librement, doit être écouté puis questionné pour être mieux compris »

Sont invités : Renan THEPAUT ; Alain TRICOIRE ; Jacques SORIEUX ; Stefano de BLASIO ; Patrick PASCO ; Kenny RENAUX.

La première réunion d'Août à Trégastel

Cette première réunion a permis de re-questionner le PST dans son ensemble.

Ce qui est bien dans notre PST ? Ce qui serait idéal ? Les blocages à l'avancement du projet ? Ce qui est à faire maintenant ?

Les présidents ont réaffirmé à cette occasion la nécessité de poursuivre ce PST. Ils ont validé de nouveau le principe de fonctionnement ainsi que la grille de tarification de mise à disposition. Les actions suivantes sont satisfaisantes :

- La concertation
- La formation des techniciens
- le CST

Toutefois, de nombreux blocages ont aussi été soulevés (modalités d'emploi dans les différents comités, imbrication des commissions régionales et des pôles de travail du PST, cohérence des projets déposés à l'ANS, mise en place des actions conforme au PST...)

Les présidents se sont aussi accordés sur un PST gardant le principe concertation et décisions communes.

La volonté d'aider les clubs et de mutualiser davantage nos moyens dans un PST idéal a également émergé.

La seconde réunion d'octobre à Pontivy

Un rappel sur les précédentes décisions est fait :

1. *Le PST définit les axes stratégiques communs et partagés par tous **ainsi que** les précisions opérationnelles des actions envisagées.*
2. *Un mode de gouvernance a été défini, il est de nouveau validé. Le bureau de Ligue valide ou non les préconisations du COPIL. Ces décisions ne sont pas revotées dans chacun des comités départementaux.*
3. *Tout le monde fera une demande ANS et le PST sera déposé par tous comme projet de développement lors de la prochaine campagne ANS.*

Un temps large est consacré à la problématique de Patrick sur ses emplois et leur intervention dans le PST.

Un autre temps permet de questionner le financement du projet et les relations avec les subventions perçues

dans le cadre de l'ANS.

L'idée d'un budget collectif émerge et doit être soumis dans chaque comité.

Par ailleurs, il est nécessaire de ne pas revenir sur les décisions prises sur les précédentes réunions (projet déposé pour l'ANS, définition d'une action PST...).

Troisième réunion en décembre et en distanciel

Cette réunion est plus courte du fait du distanciel.

Un préalable est rappelé à chacun : Le PST marque la volonté de faire un certain nombre d'actions ensemble (stratégie, conception, pilotage, financement) ceci engendre pour chacun de ne plus faire ses mêmes actions seul.

Les présidents valident la mise en place d'un pot commun pour financer les actions PST (1,40€ par licence et par entité).

Les problématiques d'emplois sont évoquées (manque de main d'œuvre sur le territoire et partout ailleurs, ce qui pose la question de la valorisation du métier)

3 intervenants FFTT présentent les projets de développement et d'accompagnement des territoires.

Au final, l'idée d'une convention d'objectif passée avec la fédération pourrait possiblement venir s'agréger au PST.

Quatrième réunion en mars au CD56 (Lorient)

Chacun fait part de son quotidien.

Une organisation commune est proposée pour la campagne ANS. 3 actions se dégagent pour les comités départementaux :

- Formation
- Soutien aux clubs
- Détection

D'autres actions émergent et sont à réfléchir dans le cadre du PST

- Féminines
- Sport Santé

Xavier DUCROCQ (CFA sport-animation) présente le dispositif « apprentissage ».

En l'absence de stratégie commune sur le sujet, chacun pourra, à sa convenance saisir ce dispositif.

L'action de communication « **brochures club** » est validée et son financement se fera hors du pot commun.

Suite à la demande Patrick, la formation d'arbitres pourrait être intégrée dans le PST du fait de la mutualisation et de la mise en œuvre territorialisée. Son financement, notamment l'idée de rémunération des bénévoles est réfutée.

La prochaine réunion sera définie suite à l'échange avec Malory LASNIER sur les conventions d'objectifs.

Projets de convention avec la Fédération

- Renforcer la fonction employeur dans les territoires
- Professionnaliser la fonction développement
- Piloter la fonction emploi - formation

8) Actions de développement vers les clubs bretons

Une réunion développement coorganisée par Michel KERDONCUFF et Claude BROSSARD a eu lieu le 25 novembre dernier en présentant aux membres de cette Commission le projet de contacter les clubs par téléphone et de leurs demander leurs besoins et d'avoir leurs remarques.

L'objectif est que nous (Comités et Ligue) soyons plus proches des clubs.

Cette réunion a permis de présenter ce projet et d'échanger sur la méthode et la trame pour contacter les clubs.

A ce jour, 96% des clubs bretons ont été contactés (211/220). Quelques clubs sont restés injoignables malgré plusieurs relances.

Tous les acteurs de la Commission ont participé à ces contacts à la suite de la réunion de la Commission (Gwen BOZEC et Ludovic LORRE, Yvon PEHERIN, Jean-Luc PAPAIL et Emmanuel LEROUX).

Une réunion Développement aura lieu début avril pour faire un bilan de ces échanges avec les clubs et avoir les retours de chaque Comité dans le but définir un plan d'actions pour accompagner les clubs.

• La Foire de Rennes

La Ligue de Bretagne sera présente à l'occasion de l'édition 2022 de la Foire Internationale, qui se déroule du 19 au 27 Mars 2022 au Parc Expo de Rennes. Le but de notre présence étant de renforcer la visibilité de notre pratique sportive.

À cette occasion, nous accueillerons un grand nombre de personnes qui découvriront notre activité et qui seront initiées au Tennis de Table.

En semaine il y a aura la présence de plusieurs groupes de scolaires, et durant ces 9 jours plusieurs activités seront proposées : animations et jeux pour le grand public, la découverte du Fit-Ping Tonic, et des initiations et sensibilisations à la pratique Handisport.

La manifestation a été déclaré comme Ping Tour de niveau 3 auprès de la FFTT.

Chaque participant repartira avec un flyer, une licence évènementielle. Quelques goodies seront offerts aux participants, et une tombola gratuite sera mise en place avec quelques lots. Un bilan sera fait à l'issues de la manifestation.

9) Le point sur les commissions (sportive, féminines, développement)

➤ **Commission Sportive** : présenté par Michel KÉRISIT

1) Championnat régional féminin par équipes 2021-2022

- Comme il n'y a pas eu de descente de nationale 3 à la fin de la 1^{ère} phase, la poule de PN dames ne compte que 5 équipes en 2^{ème} phase

2) Championnat régional masculin par équipes 2021-2022

- On est repassé à 6 poules de R3 pour la 2^{ème} phase et toutes les poules sont complètes. Pour cela, il a tout de même fallu repêcher le meilleur 4^{ème} de PR, THORIGNE-FOUILLARD TT 7, pour palier au forfait d'une équipe de R1 de PLOËMEUR 56 TT.
- Pour cause de COVID, il y a eu 3 rencontres reportées à l'occasion de la journée 13. Il y en a eu 2 pour la journée 14 et une pour la journée 15.

3) Critérium fédéral

- La participation dans les tableaux féminins étant devenue catastrophique, la CSR va discuter, à l'occasion de sa réunion de lundi prochain, d'une diminution du nombre de joueuses dans les tableaux féminins.

4) Point sur les compétitions terminées et à venir

- Le tour de critérium fédéral de N2 jeunes a finalement bien eu lieu à THORIGNE-FOUILLARD les 29 et 30 janvier en organisant une buvette à l'extérieur. Tout s'est bien passé malgré sans doute quelques cas de COVID à l'issue de la compétition.
- La coupe et le championnat de Bretagne vétérans se sont bien déroulés à PLOUHA les 19 et 20 février dans des conditions à peu près normales. Seul petit regret, c'est toujours très compliqué de compléter le tableau V1 messieurs.
- Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise, reporté une 1^{ère} fois, a finalement eu lieu le 26 février à THORIGNE-FOUILLARD.
- Le critérium fédéral de N2 seniors aura finalement lieu à TAULE le week-end prochain.

- Les interclubs régionaux auront lieu le 24 avril à ST THURIAU. Hélas, il n'y aura pas de tableaux féminins, faute d'équipes engagées au niveau départemental.
- Les finales régionales par classements auront lieu le 1^{er} mai à RENNES.
- Le championnat de Bretagne individuel aura bien lieu à LANDERNEAU, les 14 et 15 mai, même s'il subsiste un doute sur l'heure à laquelle le club de LOPERHET pourra disposer de la salle le vendredi.

➤ **Commission arbitrage** : présenté par Jean-Luc POTEDEVIN

- AR : 27 formations (1 jour théorique, et au moins 1 jour de pratique)
- JA1 : 9 formations (1 jour théorique, et au moins 1 jour de pratique)
- JA2 : 2 formations (validation)
- JA3 : 1 formation (validation)

➤ **Commission féminine** : présentée par Claire CRUBLET

- Claire précise qu'un regroupement des féminines est prévu le 18 juin à Mûr de Bretagne et que la commission est en train de préparer cette journée.
-
-

1) **Questions diverses**

Une question sur la double facturation de la part fédérale concernant une mutation exceptionnelle à mi-saison d'une Ligue à une autre est posée ?

Après renseignement la Fédération ne prend qu'une part fédérale sur la Ligue qui accueille la mutation, la facturation finale des mutations ne s'opérant qu'en fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15.

La secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT